territoire d'énergie
PUY-DE-DÔME

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 063-256300146-20261010-2026101005-CC

Délibération n° 2026-10-10-05

Extrait du registre des délibérations
Du Comité syndical du 10 octobre 2026

Objet : AVENANTS MARCHÉ DE TRAVAUX EREP63 2022-2025 POUR REPRISE DU PAIEMENT DIRECT PAR TE63

Rapporteur : Laurent COUDUN

Secrétaire de séance : Monsieur Bruno GENTEUIL

Date de convocation : 3 octobre 2026

Nombre de délégués :

En exercice : 141
Présents : 74
Pouvoir : 5
Votants : 79

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 3 – (PERRET Jean-Philippe, THOMAS Florence, EVEZARD LEPY Christine)
Ne prend pas part au vote : 0

L'an deux mille vingt-six, le dix octobre deux mille vingt-six à dix heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Studio 120, sous la présidence de M. COUDUN, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :
COUDUN Laurent, SAUX Marion, ABELARD Nathalie, CALCHERA Éric, NIAY Edwige, MORIN Sébastien, FRITEYRE Lilian, GENTEUIL Bruno, ARCHENY Danièle, BARILLET Christophe, DE GUERINES Bertrand, DUGAT Jacques, GIRAL Thomas, GUILLAUME Stéphane, LABUSSIERE Jean-Marc, NEDELLEC Jean-Yves, PINTE Emmanuel, BANNIER Dominique, BEAL Sandrine, BOUCHEIX Patrick, BOUCHET Hervé, BOURDOULEIX Roger, CHAMBONET Olivier, CHANELLE Pierre, COL Jean-Louis, COUTADEUR Patricia, DAIN Denis, DE MONTETY Louis, DEAT Dominique, EPINAT Paul, FAURE Philippe, GOURBEYRE Bernard, GRASSET Lydia, JARLIER Dominique, LACIPIERE Stéphanie, LAZEWSKI René, LOPEZ Argimiro, MALATERRE Laurent, MALINAUD Hugues, MANRESA Jean-Luc, MERCADIER Michel, MEUNIER Gautier, PELLETEY Jean-Marc, PENY Mathieu, PERRET Jean-Philippe, PICARD Loïc, PILLON Stéphane, PONTRUCHER Bruno, POYET Frédéric, RAY Raïssa, ROYET Céline, SAUVAGE Philippe, SAVY Philippe, SERVIER Pascal, SOLVIGNON Yves, THOMAS Florence, THOMAS Freddy, THURET Noël, TOURLONIAS Vincent, VATIN Thierry

Suppléants ayant pouvoir :
CARTHONNET Jean-Luc, CEYSSAT Jérôme, CHARRAS Éric, DE MACEDO Grégory, DETHIERE David, DISSARD Quentin, EVEZARD LEPY Christine, GABRILLARGUES Camille, PERRIN Frédéric, PLANEIX Frédéric, QUICKE Kévin, SOUCHAL Catherine, THOMAS Tilio, VERT Claire

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 063-256300146-20261010-2026101005-CC

Pouvoirs :
BONNET Grégory donne procuration à COUDUN Laurent, LEROY Anthony donne procuration à SAUX Marion, BOYER Cédric donne procuration à SOLVIGNON Yves, GUITTARD Antoine donne procuration à CHANELLE Pierre, LOPEZ Bruno donne procuration à SAVY Philippe

Secrétaire de séance : M. GENTEUIL

AVENANT CONCERNANT LA REPRISE DE MAITRISE D'OUVRAGE DIRECT DU MARCHE DE TRAVAUX DE RESEAUX D'ÉLECTRIFICATION, D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET D'ENTRETIEN D'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2022 - 2025

Vu le marché de travaux de réseaux d'électrification, d'éclairage public et d'entretien d'éclairage public EREP 63 2022 - 2025, notifié le 15 décembre 2021

Vu les conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage et leurs avenants passés entre Territoire d'Energie Puy-de-Dôme et SEMELEC 63 pour les années 2024, 2025 et 2026

Considérant que depuis le 01/01/2026, la convention de mandat 2026 entre Territoire d'Energie Puy-de-Dôme et la société SEMELEC 63 modifie la procédure de paiement à la société mandataire SEMELEC 63, avec reprise du paiement direct aux entreprises de Travaux par TE63,

Il est proposé de passer un avenant au marché de Travaux EREP63 2022-2025 afin de reprendre la maitrise d'ouvrage directe de TE 63 pour chacun des lots du marché, incluant le paiement direct auprès des entreprises titulaires.

Les pièces contractuelles (CCAP et CCTP) seront modifiées en ce sens.

A titre indicatif, les conventions de mandat 2024 et 2025 entre TE63 et SEMELEC63 seront également révisés afin de prendre en compte la reprise du paiement direct par TE63.

Le comité syndical est invité à délibérer pour :

- Approuver la passation d'avenants au marché de travaux de réseaux d'électrification, d'éclairage public et d'entretien d'éclairage public EREP63 2022-2025, pour reprise par TE63 du paiement direct auprès des entreprises titulaires,
- Autoriser le Président à signer les avenants pour chacun des lots du marché

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme :

Le secrétaire de séance
Bruno GENTEUIL

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 063-256300146-20261010-2026101005-CC

Le Président,
Monsieur Laurent COUDUN

territoire d'énergie
PUY-DE-DÔME